

Les « modèles familiaux » dans les Dom : entre bouleversements et permanence. Ce que nous apprend l'enquête Migrations, famille et vieillissement

Claude-Valentin Marie, Didier Breton

Résumé

fre: Fécondité ,famille , Monoparentalité, Maternités précoces , Dom

Citer ce document / Cite this document :

Marie Claude-Valentin, Breton Didier. Les « modèles familiaux » dans les Dom : entre bouleversements et permanence. Ce que nous apprend l'enquête Migrations, famille et vieillissement. In: Politiques sociales et familiales, n°119, 2015. pp. 55-64;

doi : 10.3406/caf.2015.3075

http://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2015_num_119_1_3075

Document généré le 02/01/2018

Les « modèles familiaux » dans les Dom : entre bouleversements et permanence

Ce que nous apprend l'enquête Migrations,
famille et vieillissement

Claude-Valentin Marie

Didier Breton

Conseiller pour l'Outre-Mer auprès de la direction de
l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Université de Strasbourg – UMR Sage N° 7363 – chercheur
associé à l'Ined.

Mots-clés : Fécondité – Famille – Monoparentalité –
Maternités précoces – Dom.

Des familles monoparentales en grand nombre, des mariages plus rares, des naissances hors mariage largement majoritaires, des maternités précoces plus courantes, des cohabitations de jeunes adultes avec leur(s) parent(s) plus fréquentes, des ménages complexes encore significativement présents, voilà le portrait que dessinent aujourd'hui les familles des quatre départements d'outre-mer (Dom) dits « historiques » (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion). Pour l'essentiel, ces caractéristiques étaient déjà les mêmes il y a plus de quarante ans. Est-ce à dire que rien n'y a changé ? Non. Les mutations n'ont pas été moins importantes qu'en métropole qui voit se déconstruire le mythe d'un « modèle unique » et immuable.

À l'heure où interrogations et débats se multiplient sur la famille, sur les valeurs qui s'y attachent, sur les bouleversements qui la traversent, sur les règles juridiques qui en fixent les contours et, par suite, sur les politiques sociales qui la concernent, il paraît important qu'une attention égale soit accordée aux familles ultramarines et qu'elles soient prises en compte pour ce qu'elles sont, et non à partir d'images stéréotypées. Le propos de cet article est donc de rendre compte des évolutions de ces familles, de leurs dynamiques, en tenant compte des différences d'un territoire à l'autre, pour éclairer les débats en cours et apprécier les nouveaux enjeux avec leurs conséquences en termes de politiques publiques. Cette analyse prend principalement appui sur des résultats de l'enquête « Migrations, famille et vieillissement » (MFV) (encadré 1, p. 56).

Les développements traiteront, en premier lieu, de la chute rapide de la fécondité qui peut être tenue pour le premier changement radical outre-mer. Celui en tout cas qui rapproche le plus les femmes antillaises des métropolitaines. On s'efforcera de comprendre comment s'est opéré ce changement, qui en ont été

les protagonistes, et à quel rythme il s'est opéré dans chacun des quatre départements d'outre-mer étudiés. Ce changement de régime de fécondité des femmes a-t-il, du même coup, modifié les autres traits spécifiques de leur manière de « faire famille » ? La diversification grandissante des formes d'organisation de la famille en métropole concourt-elle à estomper les spécificités ultramarines ? Un examen original de l'importance de la monoparentalité, de ses formes et de son incidence sur la vie des enfants permettra, dans une seconde partie, de montrer combien les modes de vie en famille dans les Dom et en métropole sont encore loin de converger. Il en va de même des « maternités précoces » qui sont tenues par les institutions sociales pour l'un des aspects les plus préoccupants de la vie de ces jeunes femmes. Nous en examinerons d'abord l'importance, les formes et les évolutions, avant de nous interroger sur le sens qu'elles prennent aujourd'hui dans les trajectoires de vie des jeunes mères concernées. Là encore, outre de se distinguer des réalités métropolitaines, leurs formes et leurs évolutions diffèrent grandement d'un Dom à l'autre.

Un changement de modèle de fécondité

Une chute accélérée de la fécondité depuis les années 1960

La chute très rapide de la fécondité qui s'engage dès la fin des années 1960, principalement aux Antilles, et à un degré moindre à La Réunion, est sans conteste le premier changement profond qui affecte le profil de la famille ultramarine. La famille nombreuse comme « référence » perd rapidement de son importance. L'exemple de la Martinique est édifiant : l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF – encadré 2, p. 56) qui, au début des années 1960, est évalué à plus de six enfants par femme, n'a cessé depuis de reculer jusqu'à se situer, aujourd'hui, en dessous du

Cet article développe et complète la présentation des premiers résultats de l'enquête Migrations, famille et vieillissement (MFV) parue dans la revue *Informations sociales* (Marie et Breton, 2014).

Encadré 1

L'enquête Migrations, Famille et vieillissement

L'enquête Migrations, famille et vieillissement [MFV - (*)] a été conduite simultanément dans les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion) entre le troisième trimestre 2009 et le premier trimestre 2010, auprès de seize mille personnes âgées de 18 ans à 79 ans vivant en ménage ordinaire. L'Institut national d'études démographiques en a assuré la maîtrise d'ouvrage et l'Institut national de la statistique et des études économiques, la maîtrise d'œuvre. L'enquête a reçu le label d'intérêt national. Trois grandes catégories d'acteurs étaient distinguées : les natifs du département, les « migrants de retour » (des natifs du Dom qui, à la suite d'une expérience d'émigration durable de plus de six mois consécutifs, s'y étaient réinstallés), les immigrants, et les personnes non natives du département qui y étaient installées au moment de l'enquête. S'agissant du thème de la famille étudié ici, l'ambition était de comprendre – pour la première fois à travers une enquête de grande ampleur – les dynamiques et les formes, les valeurs et les contraintes propres aux manières de « faire famille » outre-mer, et de montrer en quoi elles se distinguent du modèle métropolitain. Il convenait tout autant de battre en brèche la vision trop souvent uniformisante de leurs réalités, ce qui imposait d'être également attentif aux spécificités propres à chacun de ces territoires, tant il est vrai que ce qui a cours en Guyane n'est pas un simple décalque des changements observés aux Antilles, pas plus que ces derniers ne sont mécaniquement proches des évolutions de la famille réunionnaise.

(*) Concernant l'enquête, voir Marie C.-V., 2011, L'enquête Migration, famille et vieillissement. Première grande enquête menée dans les Dom pour mieux cerner les défis de demain, *Politiques sociales et familiales*, n° 106, p. 98-103. Sources : circulaire Cnaf n° 2012-013 du 20 juin 2012 ; circulaire Caf n° 196 du 27 juillet 1998.

seuil de renouvellement des générations, c'est-à-dire inférieur à 2,1 enfant par femme. Cette transformation radicale et rapide (en à peine trente ans) des comportements reproductifs est symptomatique à la fois d'une baisse du désir d'enfants et d'une maîtrise quasi complète par les femmes antillaises de leur reproduction. Au schéma traditionnel d'une descendance nombreuse se substitue (principalement aux Antilles), la réalité (souhaitée ou contrainte) d'une famille plus restreinte. Plusieurs facteurs y sont associés : l'élévation du niveau d'éducation et l'allongement de la durée des études, le développement de la contraception, l'importance grandissante du chômage (celui des jeunes adultes en particulier), les difficultés économiques accrues des familles modestes entraînant une vision plus pessimiste de l'avenir, auxquels s'ajoutent les effets d'une émigration massive intéressant autant, sinon plus, les jeunes femmes (au début

de leur calendrier de fécondité) que les hommes (1) (Marie et Rallu, 2012).

Forte réduction de la taille des familles dans les générations

L'enquête MFV autorise une lecture inédite de ces évolutions en retraçant l'histoire de quatre groupes de générations. Il s'agit des personnes nées dans les intervalles 1930-1939, 1940-1949, 1950-1959 et 1960-1969 (âgées respectivement de 70 ans à 79 ans, 60 ans à 69 ans, 50 ans à 59 ans et 40 ans à 49 ans à la date de l'enquête) (2), réparties, pour l'analyse, selon leur niveau de diplôme (3) et leur catégorie socioprofessionnelle.

Le graphique 1 décrit la situation des femmes selon le nombre d'enfants qu'elles ont eu avant l'âge de 40 ans. Il illustre cette chute importante et rapide des familles nombreuses (quatre enfants et plus). Si dans les générations 1930-1939 (4) une famille sur deux aux Antilles répondait à ce critère, à peine trois décennies plus tard, seule une sur six est dans le même cas (5). Depuis, le « modèle type » dominant de la majorité des femmes antillaises est une famille de un ou deux enfants au plus. Si l'évolution a été comparable à La Réunion, la diminution a été moins brutale : les générations les plus récentes (1960-1969) comptent une part égale de femmes ayant eu, les unes, plus de trois enfants, et les autres seulement deux. Le contraste entre La Réunion et les Antilles est plus net si on ne considère que les femmes qui, à 40 ans, n'ont eu qu'un seul enfant. Aux Antilles, leur part (proche de 20 %), n'est pas très éloignée du niveau métropolitain et, surtout, elle augmente dans les générations les plus récentes (Toulemon, 2001). Si on y ajoute celles qui n'ont eu aucun enfant, c'est alors plus d'une Antillaise sur quatre qui

Encadré 2

Indice conjoncturel de fécondité

L'indice conjoncturel de la fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'auraient, en moyenne, les femmes si elles adoptaient tout au long de leur vie le comportement des femmes d'une année ou période donnée. Il s'agit donc de l'intensité de la fécondité d'une génération fictive. Pour assurer son renouvellement, une population fermée (sans migration) doit « produire », en moyenne, 2,05 enfants (1,05 garçon et 1 fille) en l'absence de mortalité, et un peu plus en cas de mortalité. On prend généralement la valeur de 2,1 pour tenir compte de cette dernière.

(1) Les débuts de la baisse de la fécondité en Guadeloupe au milieu des années 1960 coïncident avec la décision de l'État d'accélérer l'émigration massive des jeunes adultes du département (hommes et femmes) vers la métropole.

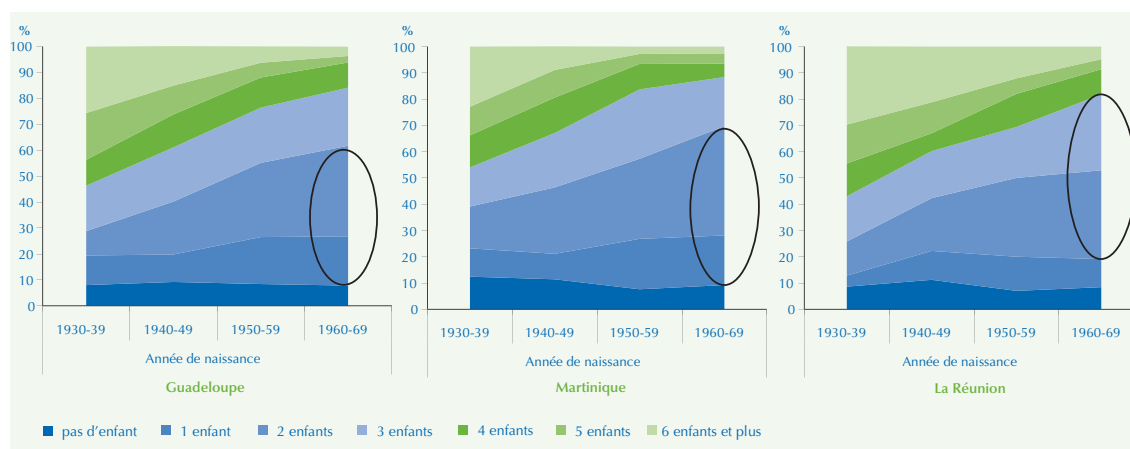
(2) Les générations concernées ont également connu des histoires migratoires différentes, qui ont affecté à la fois leur trajectoire familiale et leur trajectoire professionnelle. Cet aspect n'est pas traité ici.

(3) Au diplôme est associé une notion de « durée d'étude » qui impacte en partie l'entrée dans la vie adulte des individus et leur trajectoire professionnelle. Aux Antilles, comme à La Réunion, le niveau d'éducation progresse, même si la part de ceux de niveau « Bac et + » reste largement minoritaire dans les générations les plus jeunes étudiées ici (1960-1969). C'est à La Réunion que la part des non-diplômés demeure la plus forte, 40 % des femmes et 50 % des hommes de ce dernier groupe de générations.

(4) La Martinique et la Guadeloupe sont très proches, à cette nuance près que, dans toutes les générations, la part des femmes ayant eu plus de trois enfants est toujours plus forte en Guadeloupe.

(5) Ces proportions demeurent très supérieures à celle enregistrée en métropole, où moins d'une femme sur dix est concernée.

Graphique 1 – Répartition des femmes selon le nombre total d'enfants eus avant l'âge de 40 ans Génération 1930-1969



Source : enquête MFV Ined-Insee 2010.

est concernée, contre une Réunionnaise sur six. La grande stabilité de ce pourcentage au fil des générations est à cet égard remarquable : elle indique que ce « modèle familial » (sans enfant ou enfant unique) est loin d'être marginal aux Antilles et, surtout, qu'il avait déjà cours dans les générations plus anciennes, en un temps où les femmes ne disposaient que d'un accès très limité aux moyens de contraception modernes.

Ces évolutions ont-elles été portées par toutes les catégories de femmes ? Une analyse selon l'origine sociale ou le niveau d'éducation montre que, dès les générations 1950-1959, les femmes plus diplômées et/ou celles appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus élevées avaient déjà une descendance finale inférieure au seuil de renouvellement

des populations. À l'inverse, quels que soient la génération ou le département (6), les moins dotées scolairement et les inactives (7) conservent la descendance la plus importante, même si les femmes de cette catégorie socioprofessionnelle sont celles qui ont le plus contribué à la baisse de la fécondité dans les Dom. Toutefois, il semble se dessiner, à La Réunion, une forme de résistance au modèle aujourd'hui dominant de « famille restreinte », voire un retournement de tendance, parmi les femmes les moins diplômées (niveau inférieur au baccalauréat) des générations les plus récentes (graphique 2). Ce résultat confirme ceux observés sur ce département à partir de l'enquête Famille de 1997 (Breton, 2005).

La baisse de la descendance atteinte à l'âge de 40 ans se vérifie donc dans les trois départements insulaires. Des générations 1930-1939 à celles de 1960-1969, la configuration familiale s'est complètement modifiée passant d'un modèle de « famille nombreuse » (8), avec une moyenne de plus ou moins quatre enfants par femme, à une forme réduite de près de moitié.

Pour prendre la mesure de cette (r)évolution – en insistant encore sur son extrême rapidité (aux Antilles plus qu'à La Réunion) – il faut se rappeler que ces femmes des générations 1960-1969 (dont la fécondité est relativement faible) sont, en grande majorité, issues de familles nombreuses.

Graphique 2 – Évolution de la fécondité aux Antilles et à La Réunion, selon les générations et le niveau de diplôme



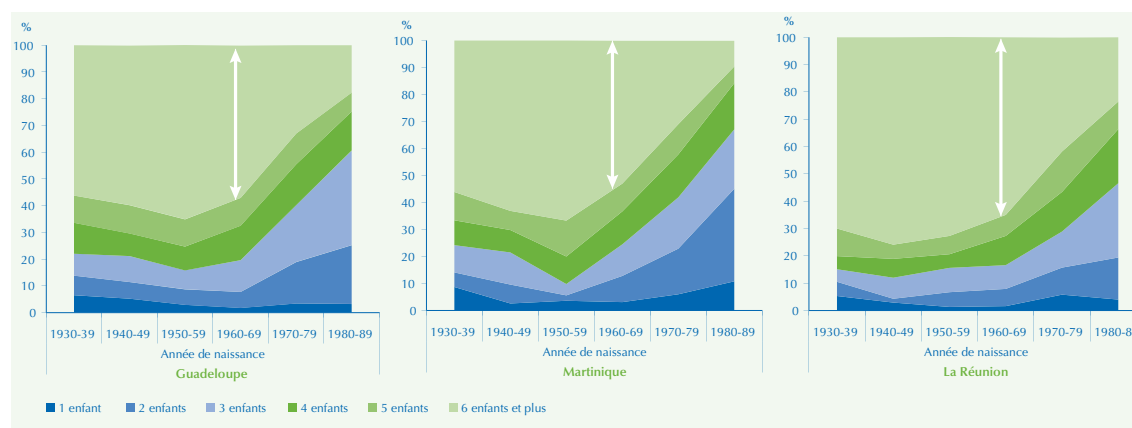
Source : enquête MFV Ined-Insee 2009-2010.

(6) En Martinique, on enregistre une légère augmentation de la fécondité dans la génération la plus récente qui pourrait faire suite aux politiques sociales mises en place et développées à la fin des années 1980. Hypothèse qui demande toutefois à être vérifiée.

(7) Elles constituent la très forte majorité de la catégorie « indépendants/inactifs ».

(8) Encore plus répandu dans les générations plus anciennes du début du siècle.

Graphique 3 – Répartition des personnes selon le nombre d'enfants eus par leur mère
Génération 1930-1989



Source : enquête MFV Ined-Insee 2009-2010.

L'enquête montre en effet que 60 % à 70 % d'entre elles ont passé leur enfance et leur adolescence au sein de familles de six enfants ou plus (graphique 3). Le paradoxe est que, actrices d'un changement de régime démographique plus que radical, leur « imaginaire de la famille » fait davantage référence à celle de leur enfance qu'à la réalité à laquelle elles contribuent.

La monoparentalité : une réalité inscrite dans l'histoire familiale antillaise

Si l'évolution précédemment décrite a conduit à une nette séparation entre sexualité et procréation, elle n'a en revanche rien changé de la multiplicité des manières de « faire famille » dans les Dom ni favorisé la généralisation du modèle métropolitain d'une « parentalité centrée sur le couple » préalablement légitimé par un mariage. Son « attrait » a été de tout temps important, auprès des catégories sociales les plus favorisées, les mieux scolarisées (9). Il a été aussi vif pour les catégories plus modestes, mais dans

les faits celles-ci lui ont pourtant opposé une forte résistance qu'atteste le niveau élevé de la monoparentalité, voire sa progression (encadré 3).

La monoparentalité du point de vue des ménages

En 2011, c'est encore la part des ménages composés d'une famille monoparentale (2,5 fois plus importante) qui distingue le plus les structures familiales des Dom de celles de la métropole (10). Il est aussi remarquable d'observer qu'aux Antilles (tableau 1), ces ménages sont aussi nombreux que ceux composés d'un couple avec enfant(s). Proches de celles des Antilles, les configurations familiales de la Guyane et La Réunion n'en sont pas pour autant identiques. Ces deux départements comptent en effet une part supérieure de « couples avec enfants » et même plus élevée qu'en métropole. L'importance de la monoparentalité apparaît mieux encore à l'examen de la situation des « familles avec enfants de moins de 25 ans » (tableau 2). En 2011, aux Antilles, plus de la moitié de ces familles (11) était composée d'une femme ou d'un homme vivant seul(e) avec ses enfant(s). Supérieure à ceux de La Réunion (38 %) et de la Guyane (46 %) (12), cette proportion est aussi deux fois plus élevée que la moyenne métropolitaine. La monoparentalité demeure donc nettement plus importante qu'en métropole où, en dépit des évolutions récentes, la « parentalité » reste très largement une affaire de couple.

La monoparentalité du point de vue des enfants

Si les données des recensements de la population informent de l'importance des différents types d'organisation familiale et de leur évolution d'une période intercensitaire à l'autre, elles sont, en revanche,

Encadré 3

Famille monoparentale : définition de l'Insee

Selon le recensement de la population de l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la notion de « famille monoparentale » désigne la situation d'un parent sans conjoint, vivant avec un ou plusieurs enfants, eux-mêmes célibataires, sans conjoint ni enfant. Forme familiale courante et historiquement très ancienne dans les départements d'outre-mer (Dom), la monoparentalité n'est apparue dans les nomenclatures de l'Insee au niveau national qu'en 1981. Et, dans les Dom, ce n'est qu'à partir du recensement de 1990 qu'il a été possible de l'isoler.

(9) Ces catégories ont souvent adopté ce modèle métropolitain, mais au prix d'une grande instabilité des unions et d'une multiplication des divorces. Entre 1990 et 1999, les divorces ont progressé de 63 % en Guadeloupe, contre + 44,5 % en métropole.

(10) À l'inverse, les personnes vivant seules sont en part égale dans les Dom et en métropole.

(11) Soit 54 % en Martinique et 51 % en Guadeloupe.

(12) En Guyane, c'est à compter des années 1990 que la monoparentalité s'accroît fortement. En 1999, un tiers des familles était concerné, dirigées neuf fois sur dix par une femme qui, une fois sur deux, était inactive.

Tableau 1 – Nombre et répartition des ménages, couples et familles monoparentales en 2011

Départements d'outre-mer	Nombre total de ménages	Parmi les ménages, part des... (en %)				
		Personnes seules	Familles monoparentales	Couples sans enfant (1)	Couples avec enfant(s)	Autres formes de ménages (2)
Guadeloupe	166 317	31,9	21,0	14,6	23,3	9,2
Martinique	162 844	32,5	21,0	14,8	21,5	10,3
Guyane	67 657	21,5	19,8	11,1	28,6	19,1
La Réunion	297 014	24,0	18,2	15,1	33,1	9,6
France Métropolitaine	27 347 573	34,3	8,1	26,1	26,5	5,0

Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation complémentaire.

Cette répartition ne permet pas de comptabiliser les différents types de familles (couples et familles monoparentales), puisque certaines d'entre elles font aussi partie de ménages complexes.

(1) Les enfants sont comptabilisés ici sans limite d'âge.

(2) Un ménage « complexe », au sens du recensement de la population de l'Institut national de statistique et des études économiques (Insee), est un ménage composé de deux familles, de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille, ou de personnes isolées et de familles(s).

Tableau 2 – Répartition des familles avec enfants de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2011

	Martinique	Guadeloupe (*)	Guyane	La Réunion	France Métropolitaine
Couples avec enfant(s)	37 765	41 321	22 727	107 414	7 694 756
Familles monoparentales	43 722	42 375	19 398	65 056	2 614 575
dont hommes avec enfant(s)	4 430	4 005	2 493	7 501	432 201
dont femmes avec enfant(s)	39 292	38 370	16 905	57 555	2 182 374
Total familles avec enfant(s)	81 488	83 696	42 124	172 470	10 309 331
Part des familles monoparentales	53,6 %	50,6 %	46,0 %	37,7 %	25,4 %

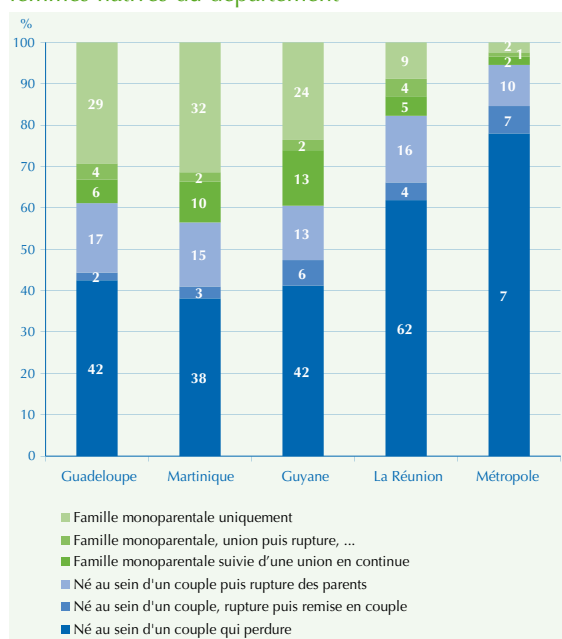
Source : Insee, recensement de la population 2011 exploitation complémentaire.

(*) Sans les « îles du Nord » (Saint-Martin et Saint-Barthélemy).

aveugles aux dynamiques qui sous-tendent ces réalités. Elles ne disent rien de leur permanence ou de leur caractère provisoire pour une même famille, rien non plus de la manière dont elles sont vécues par leurs protagonistes et plus encore par leurs enfants. Une des ambitions de l'enquête MFV était de combler ce manque, en proposant – pour la première fois dans les Dom – une analyse dynamique de la vie des enfants selon la (les) forme(s) et durée(s) de leur structure familiale durant l'enfance (entre 0 et 10 ans), voire durant toute leur adolescence.

Ainsi, plus de 30 % des enfants martiniquais nés entre 1995 et 1999 vivent toute leur enfance (0 à 10 ans) exclusivement au sein d'une famille monoparentale (graphique 4) et, pour beaucoup d'entre eux, cette situation se prolonge jusqu'à l'adolescence (0 à 15 ans). À titre de comparaison, dans les mêmes générations, seul un enfant métropolitain sur cinquante a vécu toute son enfance dans une famille monoparentale alors que près de huit sur dix ont été élevés par leurs deux parents (Breton et Prioux, 2009). Sur ce point, La Réunion se distingue une fois encore, avec une situation plus proche de la métropole que des autres Dom, puisque seul un jeune réunionnais sur six vit toute son enfance en famille monoparentale.

Graphique 4 – Répartition des enfants selon leur histoire familiale durant l'enfance (de 0 à 10 ans)
Enfants nés entre 1995 et 1999, déclarés par les femmes natives du département



Source : enquête MFV Ined-Insee 2010 ; métropole : Erfi, Insee-Ined 2005.

À la différence de la métropole, aux Antilles et en Guyane (plus qu'à La Réunion), la monoparentalité est une réalité durable qui ne se résume pas en une simple phase transitoire, précédant ou lui succédant la vie de couples. Le parcours scolaire de la mère joue ici un rôle décisif. Il influence autant la structure de la famille que le temps durant lequel l'enfant y vit. Ainsi, aux Antilles, près d'un enfant sur deux dont la mère n'a aucun diplôme vit toute son enfance (0-10 ans) seul avec elle. À l'inverse, seule une petite minorité de ceux ayant une mère titulaire d'un diplôme supérieur au baccalauréat connaît le même parcours.

Monoparentalité : un effet d'aubaine à La Réunion dans les générations plus récentes ?

Dans les Dom, les trajectoires familiales des jeunes adultes s'écartent considérablement des normes métropolitaines. Si près de trois jeunes métropolitains sur quatre nées dans les années 1970 ont – avant l'âge de 30 ans – fait l'expérience d'une vie de

Tableau 3 – Pourcentage des maternités précoces (avant 20 ans) au fil des générations

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Métropole	
	Nées entre 1940-1949	Nées entre 1980-1989	Nées entre 1940-1949	Nées entre 1980-1989	Nées entre 1940-1949	Nées entre 1980-1989	Nées entre 1940-1949	Nées entre 1980-1989	Nées entre 1940-1949	Nées entre 1980-1989
Femme ayant au moins un enfant à 20 ans	20 %	10 %	22 %	11 %	30 %	27 %	26 %	23 %	10 %	4 %

Source : départements d'outre-mer : enquête MFV Ined 2009-2110 ; métropole : Erfi, Insee-Ined 2005.

couple (avec ou sans enfants), cette trajectoire n'est partagée que par moins de six jeunes réunionnaises sur dix, et elle est beaucoup plus rare encore chez les jeunes antillaises (moins de 36 %).

Historiquement très élevée en Martinique, la monoparentalité a fortement progressé ces dernières années à La Réunion (Catherine et Forgeot, 2010). L'enquête MFV montre que, dans les générations les plus anciennes à La Réunion, la part des naissances hors union cohabitante était relativement faible : proche de 20 % pour les femmes nées entre 1934 et 1949, soit deux fois moins qu'en Martinique, à une époque où les mères isolées ne bénéficiaient d'aucune aide publique. La situation n'est plus la même pour les plus jeunes (génération 1974-1984, âgée d'au moins 25 ans en 2010). Si la part de ces « naissances monoparentales » demeure plus forte en Martinique, elles s'y stabilisent, alors qu'à l'inverse elles sont en nette augmentation à La Réunion (+ 13 points). L'hypothèse peut être légitimement admise, dans ce cas, d'un « effet d'aubaine » lié à l'ouverture progressive, à compter de 1978, d'un dispositif social d'aides financières destinées aux mères vivant seules (Gautier, 2014). Cette pratique serait plus spécifique aux jeunes réunionnaises qui, en comparaison des antillaises, sont plus souvent dépourvues de qualification et, surtout, plus pénalisées par le chômage et le sous-emploi « endémiques ».

Les maternités précoces : une réalité durable outre-mer

Une situation sans comparaison avec la métropole
Alors que les Dom, à l'exception de la Guyane, n'affichent plus une fécondité d'ensemble beaucoup plus élevée que certains départements métropolitains (elle est même inférieure pour la Martinique) (13), ils se distinguent par une fécondité plus précoce et une proportion de jeunes mères très supérieure à la moyenne nationale, tout particulièrement en Guyane et à La Réunion. L'enquête MFV apporte sur ce point des éclairages nouveaux. Elle

permet d'étudier l'évolution de cette réalité à la fois d'un département à l'autre et d'une génération à l'autre. En prenant en compte leur environnement familial présent et passé, leurs conditions de vie, autant que leur pratique contraceptive, l'enquête MFV permet d'apprécier les caractéristiques sociales des femmes concernées et leurs parcours.

Aux Antilles, si la part des très jeunes mères demeure encore très supérieure à la moyenne métropolitaine, elle néanmoins connu un net recul au fil des générations. En Guyane (14) et à La Réunion, en revanche, elle n'a guère varié en quarante ans (tableau 3). Plus remarquables encore, les maternités précoces et répétées, aujourd'hui quasi inexistantes en métropole, se maintiennent à hauteur de 7 % en Guyane et 9 % à La Réunion. Un regard sur le parcours de vie de ces jeunes mères confirme la précarité de leur situation (15) : trajectoire scolaire plus courte, échec scolaire plus fréquent et maîtrise contraceptive souvent déficiente. La qualité du parcours scolaire semble ici le plus déterminant, surtout pour les nouvelles générations : l'arrivée très précoce d'un premier enfant est souvent le fait de celles dont la scolarité est la plus défailante. Souvent, la naissance de l'enfant coïncide – à un an près – avec leur sortie du système scolaire. Cela se vérifie sept fois sur dix à La Réunion, et près d'une fois sur deux aux Antilles et en Guyane. Cette naissance est de surcroît le motif le plus souvent évoqué par ces jeunes pour expliquer la fin de leurs études.

La maternité précoce : un substitut de statut social

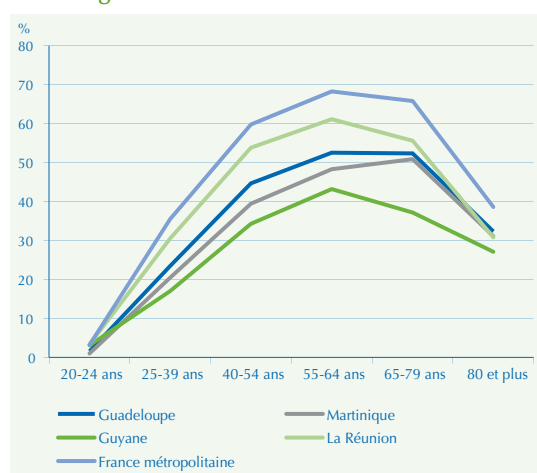
La difficulté à intégrer le marché de l'emploi s'inscrit presque logiquement dans la suite de ce parcours. Parmi celles qui ont terminé leurs études, seule une petite minorité occupe un emploi (12 % en Guadeloupe, 21 % en Martinique, 22 % en Guyane et 12 % à La Réunion), soit deux à trois fois moins que celles sans enfant à l'âge de 20 ans. Sans diplôme et sans emploi, aucune opportunité ne les encourage à retarder une maternité. Au contraire, l'arrivée rapide d'un enfant leur paraît être le plus sûr

(13) Les ICF mesurés à La Réunion et en Guadeloupe aujourd'hui sont ainsi identiques ou très proches de ceux enregistrés dans certains départements métropolitains (Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis ou Vendée). La Guyane occupe, dans ce paysage, une place à part avec un ICF qui avoisine les 3,5 enfants par femme.

(14) Si, dans les Dom insulaires, cette situation est exclusivement le fait de jeunes natives du département, en Guyane, les jeunes immigrantes, pour l'essentiel d'origine étrangère, sont autant, sinon plus, concernées par ces maternités précoces.

(15) L'analyse des liens entre parcours scolaire, maîtrise de la fécondité, accès à l'emploi et maternité(s) précoces constitue un des apports sur ce thème de l'enquête MFV.

Graphique 5 – Répartition des personnes mariées selon l'âge



Source : Insee, recensement de la population 2012.

moyen de se doter d'un nouveau statut social, comme pour compenser des situations antérieures vécues comme autant d'échecs. Le diplôme demeure ici le marqueur déterminant, et plus encore pour les nouvelles générations (Breton, 2011). Les dynamiques familiales qui accompagnent ces naissances précoces révèlent également des comportements différents d'un Dom à l'autre, probablement liés à une image très différente de la famille. À La Réunion, beaucoup plus souvent qu'aux Antilles, c'est le couple qui fait la famille et préside à l'arrivée de l'enfant. Dès lors, il n'est pas surprenant que près de la moitié des naissances précoces enregistrées à l'île Bourbon l'aient été au sein d'un couple cohabitant déclaré ; alors que cette part n'est que de un tiers en Guyane et de un quart aux Antilles (dans les générations 1970-1979). En Martinique, plus de la moitié des enfants dont la mère était âgée de moins de 20 ans à leur naissance vivent seuls avec elle toute leur enfance.

Les antécédents familiaux soulignent encore la spécificité du parcours de ces jeunes mères. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à avoir, elles-mêmes, vécu avec un seul de leurs parents jusqu'à l'âge de 15 ans ; situation aussi plus fréquente aux Antilles qu'à La Réunion. Dans l'ensemble, ces jeunes mères pâtissent de conditions de vie plus précaires que la moyenne. Elles vivent plus fréquemment (une sur deux en moyenne) au sein d'un ménage ne déclarant aucun revenu d'activité. Pour autant, l'enquête MFV montre qu'elles ne se plaignent pas plus que les autres de leurs difficultés matérielles : elles déclarent moins souvent « y arriver difficilement » sur le plan financier ou « ne pas y arriver sans faire de dettes ». Le vécu de ces difficultés semble ainsi dépendre du degré de stigmatisation dont elles peuvent être l'objet. La situation paraît plus pénible là où la maternité précoce est aujourd'hui la moins fréquente ; c'est le cas aux

Tableau 4 – Nombre et part des naissances hors mariage en 2013

	Naissances	dont hors mariage (en %)	dont naissances non reconnues par le père (en %)
Guadeloupe	5 069	79,0	84,2
Martinique	4 128	78,0	79,5
La Réunion	14 002	74,7	39,7
Guyane	6 414	88,4	63,5
France métropolitaine	779 883	56,4	10,0

Source : état civil 2013.

Antilles, où elle semble plus difficile à assumer par les jeunes mères qu'à La Réunion. Signe peut-être d'un isolement grandissant d'un côté, alors que perdurent, de l'autre, des solidarités familiales plus actives. Cela témoignerait-il d'une aggravation des conditions de vie des jeunes mères liée à une intolérance grandissante à leur réalité ?

Des formes de conjugalité diverses et variables d'un Dom à l'autre

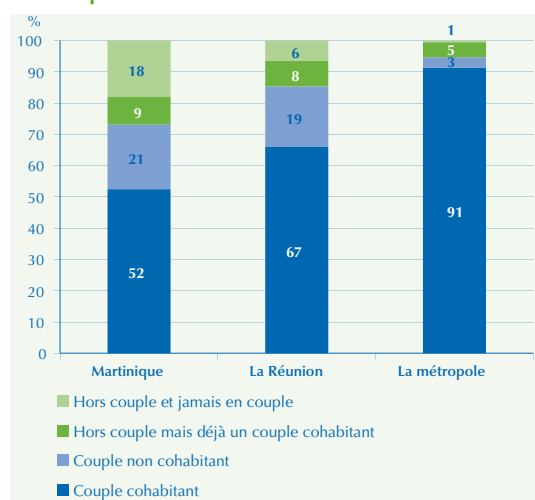
Des unions plus « libres »

Les familles ultramarines ont pour autre caractéristique discriminante une très faible propension au mariage. Les moins enclins à institutionnaliser leurs unions sont encore les Antillais : leurs taux de nuptialité sont très inférieurs à la moyenne métropolitaine (graphique 5) et leur âge moyen au mariage est également nettement plus élevé. L'enquête MFV confirme que le mariage, historiquement bas aux Antilles, recule encore dans les jeunes générations. Avant 25 ans, il a presque disparu en Martinique, alors qu'à La Réunion 20 % à 25 % des femmes et des hommes des générations 1970-1979 étaient mariés avant cet âge. Cela s'accompagne, très logiquement, d'une très forte proportion de naissances hors mariage (plus de sept sur dix) (16) (tableau 4). Très souvent, l'enfant n'est reconnu que par la mère qui en assume seule la charge : la proportion dépasse les 80 % aux Antilles, contre 10 % en métropole. À l'évidence, la situation des mères ultramarines et métropolitaines n'est aucunement comparable.

En revanche, les familles recomposées sont une réalité plus métropolitaine que domienne. Seule la Guyane fait exception avec des taux (proches de 10 %) supérieurs à la métropole. La Guyane est aussi le département qui rassemble la plus forte proportion d'enfants vivant en dehors du ménage de leurs parents. Il s'agit souvent d'enfants confiés à des familles d'accueil pour la durée de leurs études, soit que leurs parents vivent en Guyane mais dans une zone éloignée de l'établissement scolaire, soit qu'ils vivent à l'étranger. L'examen de la situation des mères élevant de très jeunes enfants (moins de 4 ans) ou qui en attendent un, donne encore un autre éclairage sur la diversité des formes de conjugalité dans les Dom.

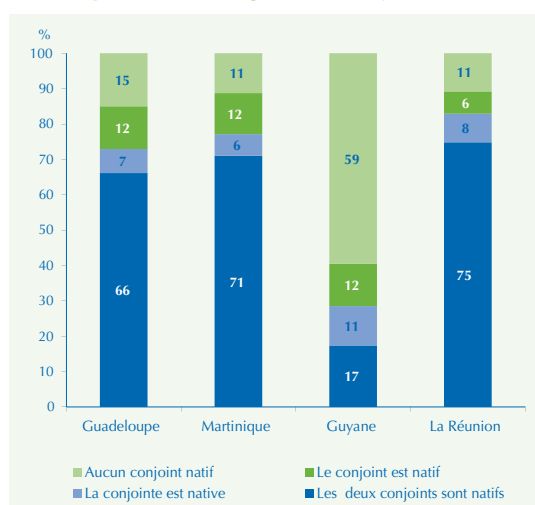
(16) Le phénomène progresse également en métropole, passant de 37 % en 1994 à plus de 56 % vingt ans plus tard (2013).

Graphique 6 – Proportion des femmes enceintes ou mères d'au moins un enfant de 4 ans ou en deça, selon leur situation de couple au moment de l'enquête



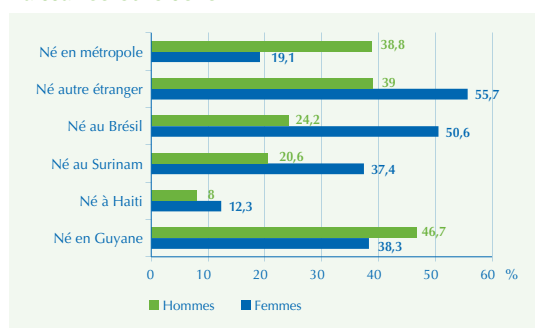
Source : enquête MVF Ined 2009-2010, pour la Martinique et La Réunion ; enquête Erfi, Insee-Ined 2005 pour la métropole.

Graphique 7 – Répartition de la composition des couples selon l'origine des conjoints



Source : enquête MVF Ined 2009-2010.

Graphique 8 – Proportion des personnes vivant en couple mixte en Guyane selon le lieu de naissance et le sexe



Source : enquête MVF Ined-Insee 2010.

La comparaison qui porte ici sur La Réunion, la Martinique et la métropole souligne combien ces formes de conjugalité diffèrent de l'un à l'autre de ces territoires. À une situation métropolitaine où la quasi-totalité de ces mères (plus de 90 %) vit en couple cohabitant (graphique 6), s'oppose nettement l'exemple martiniquais où elles sont à peine plus d'une sur deux dans le même cas (52 %), tandis qu'à La Réunion la situation de « couple cohabitant » est la forme la plus fréquemment adoptée par les mères interrogées (66 %). Les femmes ne vivant pas en couple cohabitant déclarent majoritairement soit vivre en couple non cohabitant, soit entretenir une relation amoureuse avec une personne, relation qui près de huit fois sur dix a débuté avant la naissance de l'enfant (Breton et Marie, 2012).

Une spécificité guyanaise : immigration et mixité des unions

À la différence des trois autres Dom étudiés ici, les réalités de la Guyane sont aujourd'hui marquées par la forte contribution de l'immigration qui concourt autant à la croissance de sa population qu'à sa recomposition sous l'effet d'une très forte mixité des unions (Marie *et al.*, 2012). La complexité guyanaise se reflète clairement dans les spécificités de son marché matrimonial, très éloigné de chacun des trois autres départements, que l'on considère les unions entre natifs, entre immigrants ou les « unions mixtes ».

En comparaison des autres Dom, le contraste le plus saisissant est certainement celui des unions entre deux personnes natives du même territoire. Alors qu'aux Antilles et à La Réunion, ces unions rassemblent deux tiers à trois quarts de l'ensemble des couples (graphique 7), elles sont très minoritaires en Guyane (à peine 17 %). On ne saurait mieux souligner l'originalité des nouvelles configurations familiales en Guyane que confirme l'importance des unions entre « immigrants », éclairant par là même l'intensité de l'immigration de peuplement que connaît le département : dans l'ensemble des couples qui y vivent, six sur dix sont en effet formés de deux immigrants, à quoi s'ajoute une très forte mixité des unions qui se vérifie pour tous, à l'exception notable des natifs d'Haïti (graphique 8).

La répartition des naissances dans le département, par nationalité des parents confirme amplement cette nouvelle donne. En 2013, sur 6 474 naissances enregistrées en Guyane, plus de six sur dix avaient au moins un parent étranger (tableau 5).

S'agissant des « couples mixtes » (17), les stratégies matrimoniales qu'ils dévoilent sont aussi très spéci-

(17) La notion de « couples-mixte » désigne ici les couples composés d'un-e conjoint-e natif-ve du Dom et d'un-e conjoint-e né-e hors du département. Ils forment respectivement 23 % des unions en Guyane, et entre 16 % et 19 % dans les autres Dom.

Tableau 5 – Nombre de naissances selon la nationalité des parents par région de domicile de la mère en 2013

Nationalité des parents	Ensemble	Deux parents français	Père étranger Mère française	Père français Mère étrangère	Deux parents étrangers
Guadeloupe	5 069	4 468 / 77,2 %	142	200	259
Martinique	4 128	3 801 / 86,1 %	89	154	84
La Réunion	6 474	2 846 / 44,0 %	577	1 300	1 751
Guyane	14 002	13 339 / 95,3 %	270	359	34
France métropolitaine	779 883	613 415 / 78,6 %	52 639	53 607	60 222

Source : état civil 2013.

fiques à chacun des territoires. Aux Antilles, ils sont aux trois quarts composés d'un(e) natif de l'île et d'un(e) conjoint(e) né(e) en métropole (entre 50 % et 52 %) ou dans l'île sœur (entre 24 % et 27 %) (18). À La Réunion, les unions avec un(e) conjoint(e) né(e) en métropole dominent plus largement encore (64 %), devant ceux dont l'un des partenaires est né à l'étranger (35 %), principalement à Madagascar ou à l'Île Maurice, moins de 1 % de ces unions compte un conjoint né dans un autre Dom. Tout autre est la situation en Guyane, où dominent très largement les unions avec un(e) conjoint(e) né(e) à l'étranger (56 %), ou aux Antilles (28 %, principalement en Martinique). Seuls 16 % des natif(ve)s du département vivant en couple le sont avec un-e conjoint-e né-e en métropole.

Une part plus grande de ménages complexes que dans l'Hexagone

Pour des raisons économiques, sociales et/ou des traditions culturelles, plusieurs générations peuvent cohabiter au sein de mêmes ménages. Dans les Dom, c'est souvent le cas des jeunes adultes avec leur(s) parent(s). Le fait nouveau est la part grandissante des jeunes hommes des nouvelles générations vivant chez leurs parents jusqu'à l'âge de 30 ans et qui ne déclarent ni vie de couple ni paternité. Le phénomène se vérifie principalement aux Antilles. L'absence fréquente de revenu d'activité explique en partie ce choix : entre 18 ans et 24 ans, moins d'un homme sur cinq occupe un emploi. Mais la situation se prolonge bien au-delà, puisque, entre 25 ans et 34 ans, plus d'un jeune homme adulte sur deux est encore dans ce cas aux Antilles et en Guyane, et plus d'un sur trois à La Réunion (19).

La Guyane se distingue avec des cohabitations

parents-enfants plus durables tout au long de la vie et sans rupture significative pour la plupart. La part des parents vivant avec leurs enfants âgés de 25 ans y est toujours supérieure à 50 %. Les seniors (55 ans-74 ans) vivent nettement plus souvent que dans les autres Dom avec au moins un de leurs enfants ou l'enfant de leur conjoint. Cette cohabitation plus fréquente renvoie à des traditions spécifiques à la Guyane (20).

Ces cohabitations sont aussi très fréquentes chez les immigrants nés à l'étranger. Très rares aujourd'hui aux Antilles et à La Réunion, les « ménages complexes » rassemblant trois générations ou plus sont encore fréquents en Guyane. Les hommes et les femmes de plus de 55 ans y vivent très souvent avec deux générations de descendants.

Conclusion : une reproduction de la précarité et des inégalités sociales

Au regard des normes métropolitaines, la caractéristique la plus marquante de la vie familiale dans les Dom demeure sans conteste l'importance de la monoparentalité : trois fois plus qu'en moyenne nationale. En conjuguant une forte part de familles monoparentales et une diminution rapide du nombre de naissances, les femmes antillaises, en particulier, ont combiné la tradition de leurs modèles familiaux et la modernité de comportement de reproduction. Mais il demeure que la majorité de ces familles connaît des conditions de vie très difficiles : plus d'une fois sur deux, le parent qui a la charge de l'enfant n'exerce aucune activité. En Martinique, en 2010, 83 % des enfants dont les parents n'avaient pas d'emploi vivaient dans une famille monoparentale [Insee, recensement de la population (RP) 2012].

(18) En Guadeloupe, 92 % de ces conjoints sont nés à la Martinique, 5 % en Guyane et 3 % à La Réunion. En Martinique, 77 % des conjoints sont originaires de Guadeloupe, 12 % de Guyane et 11 % de La Réunion.

(19) Les femmes du même âge – à la différence des hommes – peuvent accéder à l'autonomie résidentielle par le biais d'une union ou de la naissance d'un enfant qui leur ouvre davantage l'accès à un logement social. Enfin, il convient de relever les cas des jeunes hommes élevant seuls leur(s) enfant(s) ; cette réalité, très minoritaire, est toutefois plus fréquente dans les Dom qu'en métropole.

(20) Les générations concernées ont eu une descendance particulièrement forte, et les derniers-nés de ces grandes fratries vivent probablement encore avec les leurs parents âgés de 65 ans au moment de l'enquête.

Procurer un niveau de vie décent pour ces familles repose donc, beaucoup plus qu'en métropole, sur l'apport des politiques sociales et familiales, tant l'impact du chômage et de l'inactivité dans ces départements (21) apparaît négatif.

Cette précarité se répercute directement sur la santé de l'enfant (avec un recours aux soins moins fréquent) et sur son éducation. En témoigne le niveau très élevé de l'échec scolaire et d'illettrisme dans les Dom, qui constituent deux des inégalités les plus marquantes dont souffrent ces départements. Ainsi, les enfants-adultes de ces familles sont, généralement, peu diplômés et rarement en emploi, témoignant de la reproduction d'une génération à l'autre du désavantage socioéducatif.

Bibliographie

- Breton D., 2011, L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme une « évidence » ?, *Politiques sociales et familiales*, n° 106, p. 25-38.
- Breton D., 2005, Fécondité et naissances précoces dans un département d'outre-mer : le cas de l'île de La Réunion, in Lefèvre C. et Filhon A. (dir.), *Les Cahiers de l'Ined n° 156*, Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999, Paris, Institut national d'études démographiques, « Deuxième partie. Variations sur la fécondité », chapitre 7.
- Breton D., Marie C.-V., 2012, *Situation de couple et de revenus des mères de jeunes enfants en Martinique et à La Réunion. Les allocations sociales peuvent-elles être créatrices de « pères clandestins »*, XVII^e colloque international de l'Association internationale des démographes de langue française, Ouagadougou.
- Breton D., Prioux F., 2009, Observer la situation et l'histoire familiale des enfants, in Régnier-Loilier A. (dir.) *Portraits de famille : l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, p. 143-162.
- Catherine A., Forgeot G., 2010, Antilles-Guyane : les familles monoparentales. Un modèle ancré et persistant, *AntianÉco*, n° 72.
- Gautier A., 2014, Le long chemin vers l'égalité des droits sociaux pour tous les Français, *Informations sociales*, n° 186, p. 70-77.
- Marie C.-V. 2011, L'enquête Migrations, famille et vieillissement. Première grande enquête menée dans les Dom pour mieux cerner les défis de demain, *Politiques sociales et familiales*, n° 106, p. 98-103.
- Marie C.-V., Breton D., 2014, « Faire famille » dans les Dom. Ce que nous dit l'enquête Migrations, famille et vieillissement, *Informations sociales*, n° 186, p.18-26.
- Marie C.-V., Breton D., Condon S., Temporal F., 2012, Migrations, famille et vieillissement : défis et enjeux pour la Guyane, *AntianÉchos*, n° 21.
- Marie C.-V., Rallu J.-L., 2012, *Les tendances démographiques et migratoires dans les régions ultrapériphériques : quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale ?* Rapport de synthèse, Commission européenne, 252 p.
- Toulemon L., 2001, Combien d'enfants, combien de frères et sœurs depuis cent ans ?, *Population et Sociétés*, n° 374, p. 1-4.

(21) Plus d'un quart de la population des Dom bénéficiait de la couverture maladie universelle complémentaire en 2009 contre moins de 6 % dans l'Hexagone et la part des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (aujourd'hui revenu de solidarité active) y est de trois à six fois supérieure.